

Han chou ¹⁾, parmi les subordonnés du *kouang-lou-hiun*, il y a les *lang-tchong yuan-wai* qui ont rang de *pi eul ts'ien che*; il y a aussi les *ye-tchö* qui sont chargés d'entretenir les hôtes et de recevoir les affaires; ils sont au nombre de soixante-dix ²⁾ et ont rang de *pi leou po che*. Ainsi, dans l'antiquité, le rang des *ye-tchö* était tout autre que ce qu'il est devenu maintenant où il est fort abaissé; continuer à se servir de ces fonctionnaires pour accomplir les cérémonies, c'est ce qu'on peut appeler de la négligence".

(*Che King-pen*) disait encore: „D'après l'ancien rituel, le *chang-chou ling* présente les tablettes de jade. Or maintenant ce fonctionnaire n'existe plus; je propose qu'on fasse accomplir cet acte par le *tchong-chou ling*. En effet, au temps de l'empereur *Wou* (140—87 av. J.-C.), de la dynastie *Han*, *Tchang Ngan-che* eut le titre de *chang-chou ling*; quand il assistait aux promenades et aux banquets dans le palais des femmes, il était constamment accompagné par un eunuque; l'empereur ordonna que le titre (de cet eunuque) fût changé en celui de *tchong-chou ye-tchö ling* ³⁾; sous le règne de l'empereur *Tch'eng* (32—7 av. J.-C.), on supprima cet eunuque et on le remplaça par un officier. Sous les *Wei*, au début de la période *houang-tch'ou* (220—226), on transforma le *pi-chou* auquel on substitua le *tchong-chou kien* et on invita l'ancien *chang-chou* à exercer en même temps les fonctions de *tche-kao*; quand donc on eut établi le fonctionnaire appelé *tchong-chou*, on fit en même temps rentrer dans ses attributions celles de *tche-kao* et de *kiu-mi*. Ainsi, à partir de l'époque des *Wei*, le *tchong-chou* se

1) *Ts'ien Han chou*, chap. XIX.

2) Au lieu de 七十人, le *Ts'ien Han chou* (chap. XIX, a, p. 3^a) présente la leçon 七十八 = soixante huit.

3) Ce titre signifie „introducteur du *tchong-chou*”, et, comme il s'appliquait à l'eunuque chargé d'accompagner le *chang-chou ling*, il prouve l'identité des termes *tchong-chou* et *chang-chou*.